

Année scolaire 2022-2023



Conseil d'école n°3

26 Juin 2023

Ouverture de la séance à :

Excusée : Mme Cailleau (IEN) ; Mme LAPLANCHE (enseignante)

Présents :

Enseignants	Représentants des parents	Elus	DDEN
Mme COUTURIER Mme HUIDAL Mme LEFEVRE Mme THETAS M CORNU M GUAIS	Mme BOUTEMY Mme DENTIER Mme ROBINSON	Mme FOURNIERE M GADBIN (Maire)	M ROSSIGNOL

Secrétaire de séance : M CORNU (directeur)

Ordre du jour

- Bilan année scolaire 2022-2023
- Présentation du projet d'école 2023-2027
- Evaluation d'école 2023-2024

En préambule, le directeur remercie Mme DENTIER dont c'est le dernier conseil d'école puisque sa fille Margaux rejoindra le collège à la rentrée 2023. Mme DENTIER a représenté les parents plusieurs années consécutives.

1. Bilan année scolaire 2022-2023

- Acquis des élèves
 - Aucun maintien n'a été proposé cette année par les enseignants.
 - 16 élèves rejoignent à la rentrée prochaine le collège dont 9 étaient les derniers de la fratrie, ce qui fait autant de départs de famille. L'école remercie ces 9 familles de lui avoir fait confiance pour la scolarité de leurs enfants.
- Sorties culturelles et sportives
 - Toutes les classes ont pu profiter de sorties tout au long de l'année. Comme toujours, le cycle 3 est plus largement concerné parce que davantage sollicité. Pour exemple, les éducateurs sportifs de la communauté de communes ne proposent des interventions que pour le cycle 3. Cela dit, tous les enfants arrivent un jour au cycle 3 et bénéficient donc à leur tour des mêmes avantages.
L'école rappelle que toutes ces sorties sont rendues possibles et gratuites grâce à leur financement (entrée + transport) par l'APE Les Corylis. Remerciements aux bénévoles qui font vivre cette association.
 - Une élève de CM2 a brillamment représenté l'école lors de la finale départementale Prévention routière le 07 juin à Laval en terminant 3^{ème} sur 38 participants. Félicitations à elle et remerciements à la maman qui a bien voulu se rendre disponible pour cette après-midi.
 - Un élève de CM2 a également représenté l'école à la finale départementale des « petits champions de la lecture » mais n'a pas été retenu pour le niveau régional.
- Spectacle de fin d'année
 - Seules 3 familles n'ont pas souhaité que leurs enfants soient présents aux représentations, ce qui représente 6 enfants. Ceux-ci ont malgré tout effectué toutes les répétitions avec leurs camarades et étaient prêts pour monter sur scène.
 - Le financement des deux soirées (8600 €) a été assuré par l'APE les Corylis, les entrées payantes et consommations des spectateurs et les sponsors. L'école a pris en charge sur son budget fonctionnement les deux déplacements en car pour les répétitions au cabaret (480 €) et sur son budget photo les achats de chapeaux et petites fournitures (environ 450 €).

L'équipe pédagogique de l'école (les 7 enseignants, les 2 ATSEM, l'AESH) remercie l'APE, les parents, familles et amis ainsi que les sponsors d'avoir permis la réalisation de ce projet qui a mobilisé les enfants toute l'année scolaire.

- Le directeur rappelle que Benoit et Cindy PIQUET ont effectué toutes leurs interventions bénévolement et les remercie profondément pour leur professionnalisme.
- Jérôme DOITTEE intervenait en tant que dumiste de la communauté de communes de Château-Gontier. L'école remercie les élus de cette collectivité (communauté de communes) pour la mise à disposition de Jérôme 3 heures par semaine, 1 semaine sur 2 depuis septembre.
- Formation des enseignants
 - Tous les enseignants de l'école ont suivi une formation en français sur le principe de la constellation en compagnie des écoles des Ménil, Fromentières et La Roche Neuville (Loigné). Cette formation a engendré de nombreux remplacements toute l'année dans toutes les classes.
 - La prochaine formation de même type aura lieu en 2026-2027 et concernera les mathématiques.
- Mouvement des enseignants
 - 2 enseignantes de l'école quittent leur fonction à la fin de l'année : Amélia LAPLANCHE qui occupait la décharge de direction et Juliette THETAS qui avait en charge la classe de MS-GS. L'ensemble des collègues enseignants et non-enseignants leur souhaite complète réussite pour la suite de leur carrière.
 - 2 enseignants arrivent à l'école pour les remplacer et sont nommés à titre définitif. Pierre-Antoine FEUVRIER aura en charge la classe de maternelle (sans doute GS) et Aurélie CHAUSSEPIED assurera la décharge de direction les lundi et mercredi.

Commentaires :

- *Les parents expriment leur très grande satisfaction pour le spectacle proposé au cabaret et en garderont un souvenir inoubliable. M ROSSIGNOL ajoute que la réussite de ce spectacle participe au rayonnement de l'école. Le directeur rappelle le plaisir qu'a pris toute l'équipe à construire ce projet.*
- *S'agissant de la formation de enseignants, le directeur regrette que ces formations mobilisent autant de remplaçants qui ne peuvent ainsi pas être disponibles pour remplacer des enseignants malades.*
- *Remerciements du directeur à Amélia LAPLANCHE pour ces années de collaboration dans le cadre de la décharge de direction.*

2. Présentation du projet d'école

Commentaires :

Un long échange constructif s'engage à propos de l'axe 3 concernant le climat scolaire. Les élus se félicitent de l'écriture dans le projet d'école d'une action visant à harmoniser les relations enfants-adultes sur les temps scolaire et péri-scolaire. Le Maire déplore le manque de respect de certains enfants envers les agents communaux, attitude qu'ils n'ont pas avec le corps enseignant. Le directeur propose d'entamer la réflexion dès septembre 2023.

3. Evaluation d'école

- Comme en 2018, l'école sera concernée en 2023-2024 par une évaluation d'école.
- Finalité :
 - La finalité de l'évaluation arrêtée par le Conseil d'évaluation de l'École est l'amélioration, dans l'école, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.

Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école.

- Principe :
 - **1^{ère} étape : auto-évaluation.** L'école interroge son fonctionnement général, son organisation et ses actions pédagogiques et éducatives.
 - **2^{ème} étape : regard extérieur.** Les évaluateurs désignés confortent, prolongent et enrichissent la réflexion collective menée dans l'école, soutiennent la recherche de solutions et croisent les regards pour accompagner les avancées collectives et conforter les dynamiques positives engagées.
- Le calendrier de cette évaluation d'école n'est pas encore arrêté.